CERTIFICAT DE CONFORMITE IFRA

Nous certifions que la composition ci-dessus est conforme aux normes de l'***INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION*** (51ème Amendement du Code de Pratique/édition 30 juin 2023), si elle est employée dans les classes suivantes à un niveau de concentration maximum d'utilisation mentionné ci-dessous.
Les normes IFRA concernant la restriction d'utilisation sont basées sur des évaluations de sûreté par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont imposées par le Comité Scientifique de l'IFRA.
L'évaluation des différents ingrédients de la composition est faite selon les standards de sécurité contenus dans la section appropriée du Code de Pratique de l'IFRA. Il est de la responsabilité du client d'assurer la conformité des produits finis (contenant ce parfum) par davantage d'essais si nécessaire.

Concentration d'utilisation maximale :

~~~
~~~

Catégorie 8 : Produits à exposition ano-génitale significative - limité à: 1.42%

Lingettes intimes. Tampons. Lingettes pour bébé. Papier toilette (humide).

~~~
~~~